



Juillet 2012

Directeur de publication:
Mme Chantal Beurienne

Commune de Saint-Lyé-la-Forêt

Année 2012, n° 3

- L'écho du Conseil Municipal

Rappel:

Les comptes rendus des réunions de Conseil peuvent être consultés dans leur intégralité en mairie.



Festivités du 14 juillet

L'édito 

Le R.P.I

- Les Associations
- Informations diverses

Par R.P.I, il faut lire Regroupement Pédagogique Intercommunal liant Saint-Lyé-la-Forêt et Villereau par convention.

Ce groupe scolaire entre les deux communes a été créé il y a bien longtemps, dans les années 1972/1973 par nos prédécesseurs qui avaient œuvré intelligemment.

La raison de ce regroupement était simple, si Saint-Lyé-la-Forêt et Villereau ne se regroupaient pas au niveau scolaire, les deux communes perdaient leur école par manque d'effectifs. Une régie de transport, gérée par Villereau fût alors créée, et un minibus acheté.

Dans les années 1980, les populations de nos villages respectifs augmentaient, ainsi que le nombre d'enfants. Des bus plus grands furent alors nécessaires.

La commune de Villereau achetait le bus, et le Conseil Général en remboursait l'achat, assurait l'entretien du véhicule et les frais de personnel du chauffeur.

Le nombre d'enfants transportés augmentant encore, il devenait indispensable de disposer à nouveau d'un bus plus grand.

Le Conseil Général prit alors l'option traditionnelle de simplification administrative à cette époque : se rapprocher d'un autocariste, dont le département prenait en charge les transports des trajets scolaires.

En accord avec le Conseil Général, les transports des élèves vers le BAF (bassin d'apprentissage fixe de Neuville) était effectué dans ces mêmes véhicules, mais la charge financière revenait aux deux communes. Cette compétence est aujourd'hui acquise par la Communauté de Communes de la Forêt.

A l'inverse d'un SIRIS (Syndicat Intercommunal de Regroupement d'Intérêt Scolaire), le RPI ne dispose pas de budget propre, et ne peut prendre aucune décision budgétaire suite à la décision du Département de facturer dès la rentrée 2012-2013, une partie du coût du transport.

Jean-Paul Triffault

MAIRIE**OUVERTURE AU PUBLIC**

Mardi : 15h—19h
 Mercredi : 9h—12h
 Vendredi : 15h—18h

Permanences urbanisme
 le mardi et le vendredi

tel : 02.38.91.84.72
 fax : 02.38.91.86.44

mairie.de.st.lye@wanadoo.fr

**VOUS ETES
 ELLIGIBLE AU
 CAE-CUI DE
 POLE EMPLOI ?**

Un poste d'agent administratif d'accueil à 20 heures hebdomadaire est à pourvoir début juillet à la Mairie.

Etat-civil, accueil physique, et téléphonique, courrier, archivage...
 CUI renouvelable, dans la limite fixée par la LOI.

Candidature manuscrite + CV adressés à Monsieur le Maire.

L'écho du Conseil MunicipalSéance du 24 avril 2012

Le Conseil Municipal décide de surseoir à toute décision concernant le solde du paiement des honoraires du Cabinet Atelier Delb dès lors qu'il n'a pas reçu le tableau récapitulatif des avenants présentant les plus values et moins values, concernant la construction de la salle « Rive du Nan ».

Le CM accepte l'admission en non valeur d'un certain nombre de créances sur des débiteurs dont l'insolvabilité ou la disparition sont établies.

Après deux mois d'utilisation de la salle « Rive du Nan » la commission des salles fait un bilan sur le fonctionnement et apporte quelques points d'amélioration.

Séance du 5 juin 2012

Le département a établi, après avis des communes, un plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées. Aucun chemin de randonnée n'a été modifié suite au remembrement. Il est nécessaire cependant de refaire le balisage des parcours et de mettre les plans des chemins à disposition en Mairie.

Monsieur le Maire informe le CM que la pompe de refoulement du poste d'eaux usées de Mouille Savate est hors d'usage. Le CM valide le remplacement des équipements de ce poste et l'installation de verrines d'indicateurs d'anomalies.

Le CM examine deux devis concernant le remplacement d'une pompe au château d'eau.

Monsieur le Préfet propose une fusion de syndicat d'Aménagement de la Retrêve et du syndicat d'assainissement de la Vallée du Nan. Cette fusion doit se faire « sur la base de volontariat ». Le CM vote à l'unanimité contre cette proposition de regrouper lesdits syndicats.

Il est demandé aux communes membres de la communauté de commune de la Forêt de se prononcer sur l'adhésion de la commune de Bougy-lez-Neuville. Le CM vote pour l'adhésion de la commune de Bougy à la CCF.

Monsieur le Préfet, dans le cadre du schéma d'orientation de l'intercommunalité identifiant la structure du SIRGEST (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Gestion des Transports Scolaires), comme obsolète nous demande de nous prononcer sur la dissolution de ce syndicat. Le CM entérine la décision prise par le comité Syndical du Collège de Neuville aux Bois, à savoir, la dissolution du SIRGEST et s'engage à maintenir une subvention au prorata du nombre d'élèves et d'habitants aux 3 associations œuvrant au collège = BAF, FSE et UNSS pour continuer à aider les activités existantes.

Il est nécessaire d'attendre l'analyse de la DDT avant d'engendrer le rapport sur l'eau et l'assainissement, reporté à une réunion ultérieure.

Le CM se prononce pour un renouvellement de 25% de la taxe pour activité polluante versée par la SITA.

Le CM vote l'attribution des subventions aux associations (consultable en mairie).

Les riverains de la rue du Plessis constatent une vitesse excessive des véhicules. La commission de travaux est convoquée le 19 juin afin d'étudier la réalisation de ces travaux et les moyens à mettre en place.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un message téléphonique du Conseil Général concernant la facturation des transports scolaires à la rentrée prochaine qui s'élèvera à 80 € par élève. Le Conseil Général demande si, dans le cadre du RPI, la commune prendrait tout ou partie en charge de ce montant. Le CM s'étonne de ne rien avoir reçu à ce sujet de la part du Conseil Général et refuse de se prononcer sur ce point.

Le CM est informé que la commune adhère au CNAS (Centre National d'Action Sociale) pour les agents de la commune et caisse des écoles, ces derniers pouvant bénéficier de chèques vacances, tickets cinéma, coupons sport, médailles du travail, entrées à tarif préférentiel ect ...

Monsieur le Maire informe que le portail de l'école maternelle a été endommagé. L'auteur des faits n'est pas connu.

INFORMATIONS MAIRIE

La pompe de la station d'épuration est hors d'usage. Il nous faut la remplacer, montant = 2402€ HT.

Nous vous rappelons que les produits d'hygiène personnelle ne doivent pas être jetés dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique.

En effet, les fibres s'enroulent autour des ailettes, le moteur peine, la pompe se bloque et grille le moteur.

*Déchetteries
 du Sirstoma*

ÉTÉ 1er mai-31 oct	Lun	Jeu	Ven	Sam
Artenay	9-12 et 14-18 ³⁰	13-18 ³⁰	14-18 ³⁰	9-12 et 14-17
Neuville aux Bois	9-12 et 14-18 ³⁰	9-12 et 14-18 ³⁰	14-18 ³⁰	9-12 et 14-17
Patay	9-12 et 14-18 ³⁰	13-18 ³⁰	14-18 ³⁰	9-12 et 14-17
Orgères en Beauce	9-12 et 13 ³⁰ -16 ³⁰	13 ³⁰ -16 ³⁰		9-12 et 13 ³⁰ -16 ³⁰



Accueil mixte (particuliers + professionnels)

Accueil réservé aux particuliers

13 JUILLET

A l'occasion des fêtes du 14 juillet, la Municipalité a le plaisir de vous convier

Vendredi 13 juillet
À une soirée festive dès 20h00

Buffet campagnard
Retraite aux flambeaux accompagnée par
la Batterie Fanfare « l'Echo de la Forêt »
Feux d'artifice et Bal populaire



Depuis de nombreuses années des habitants de St Lyé se plaignent du phénomène dit de « l'eau jaune ».

Il s'agit en fait de la présence dans l'eau de fines particules à base de fer ou de rouille, arrachées aux canalisations en fonte ou dues au caractère ferrugineux de l'eau qui provient de notre captage. Consciente des nuisances que ce phénomène occasionne aux habitants de St Lyé (lessive de linge blanc faite avec de l'eau de couleur douteuse, dépôts brunâtres dans les appareils sanitaires...) la Municipalité a décidé de prendre le problème à bras le corps, et de mener de front, à la fois des analyses sur les causes possibles et leur correction, et sur les remèdes.

Le réseau d'eau potable de St Lyé est complexe dans sa géométrie. C'est un réseau maillé, comportant de nombreux bouclages, le tout fait avec des canalisations de diamètres très différents suivant les endroits. C'est aussi un réseau qui mélange des canalisations en fonte datant des années d'après guerre (les années cinquante). Or à cette époque on ne disposait pas de fonte de très bonne qualité, c'était la plupart du temps de la fonte faite avec du matériel de guerre récupéré. D'où les problèmes d'érosion de cette fonte, suite au passage de l'eau. Le réseau a d'autre part été construit sur de nombreuses zones, sans les traditionnels couples ventouses / purges, qui permettraient partout des purges plus efficaces. Ventouses sur les points hauts pour éliminer les bulles d'air. Purges sur les points bas pour évacuer les particules indésirables.

Le coût d'un réseau neuf est très élevé et ne peut pas se réaliser du jour au lendemain sur l'ensemble du territoire d'une commune comme St Lyé. La Municipalité a donc décidé de mener de front deux actions, dont il ne faut pas attendre de miracle à court terme, mais qui doivent, progressivement, se traduire par des progrès dans la lutte contre « l'eau jaune ».

Tout d'abord, des actions locales seront menées, secteur par secteur, sur le réseau, pour le purger des particules indésirables qui s'y promènent. Pour commencer, c'est un triangle Route d'Artenay-route de Chevilly-rue du Plessis, qui va être concerné par une opération de pose de ventouses aux points hauts du réseau, de vannes de purge aux points bas. Puis ce matériel sera utilisé pour faire des purges régulières et fréquentes pour éliminer du réseau les particules indésirables. Dans un second temps, si la première phase de cette campagne donne satisfaction, elle sera étendue à l'ensemble du réseau d'eau potable de St Lyé. On aura alors éliminé les conséquences de l'érosion des canalisations.

Mais la cause de la présence des particules sera toujours là, et il faudra entreprendre une seconde opération de grande envergure, à savoir le remplacement pour rénovation de la totalité – quasi-totalité – du réseau d'eau potable, afin de remplacer toutes les canalisations en fonte par des canalisations modernes, ainsi que la vérification et le remplacement éventuel des canalisations en PVC de mauvaise qualité. Cette phase, pour des raisons budgétaires et techniques, ne peut être menée que sur plusieurs années, quinze par exemple, afin de lisser les charges, mais elle est incontournable. Pour le moment, des aides de différents organismes sont encore octroyées pour ce genre de projet (Agence de l'eau par exemple) .La contrepartie de ces aides est une revalorisation du prix de l'eau, afin que les consommateurs soient impliqués à la fois dans les coûts de livraison d'une eau potable selon les critères de santé et dans ceux de son traitement une fois qu'ils l'ont utilisée. Une augmentation du prix de l'eau sera alors inéluctable. Ce sera le prix de la qualité.

Ce bref aperçu vous montre que, malgré sa bonne volonté et son engagement sur le sujet, la Municipalité ne peut pas vous promettre la disparition à brève échéance de « l'eau jaune » à vos robinets. Elle peut seulement vous promettre de mener les actions décrites ci-dessus avec détermination et obstination jusqu'au résultat final attendu, tout en espérant tout de même des résultats positifs d'ici là.

NOUVEAUTES

Nouveau disque bleu européen **obligatoire** depuis le

1er janvier 2012

Ethylotest **obligatoire** dans chaque véhicule à compter du

1er juillet 2012





TENNIS DE TABLE

Reprise le

Mercredi
5 septembre 2012
à
19h00

Le club des Aînés fonctionnera pendant les vacances de juillet et d'août les mercredis après-midi. L'objectif des Aînés de la Forêt reste inchangé : rompre la solitude des personnes âgées et seules, pendant la période des vacances.

Les Aînés de la Forêt se sont rendus sur le site de John Deere à Saran. La visite s'est déroulée avec Jean-Claude et Jean-Bernard comme guides.

Après la présentation de l'unité de Saran, les visiteurs se sont dirigés vers les différents locaux avec toutes les informations pour comprendre le fonctionnement de cette entreprise.

L'unité de Saran fabrique et commercialise des moteurs 3,4, et 6 cylindres qui répondent aux différentes normes d'émission spécifiques.

Le groupe est l'un des principaux fournisseurs de matériels et services destinés aux travaux publics, à l'entretien des espaces verts, au marché des paysagistes et à l'irrigation.

Le site emploie 900 personnes.

Les Aînés sont repartis avec une autre vue de cette unité que les Laëtiens verront d'un autre œil quand ils sortiront de la Forêt d'Orléans.

...John Deere...



...Cloche Bollée...



Visite des cloches Bollée installées depuis 1938 à St Jean de Braye.

Nous avons commencé par le musée Campanaire Bollée où il retrace la fabrication d'une cloche.

Nous avons ensuite pu voir les procédés de production par une vidéo nous faisant voir comment de nos jours se fabrique une grosse cloche.

Les Aînés toujours aussi intéressés, ont fini la visite par la fonderie.

Jeudi 10 mai, le club des Aînés de la Forêt avait programmé, une journée à Amiens.

Nous étions 31 personnes à s'être inscrit à cette journée. Le programme avait été établi par l'autocariste mais pas de chance pour nous au bout d'une heure de route, nous sommes tombés en panne de car.

Le programme ayant été un peu bousculé par ce problème, nous sommes arrivés à Amiens pour le repas. Ensuite, nous sommes allés visiter la cathédrale d'Amiens, lieu incontournable de cette ville avec un guide avec moins de temps que prévu. Nous avons fini la journée par les hortillonnages avec la promenade en barque sans les gouttes d'eau. Cette journée malgré ce contretemps nous rappellera de bons moments passés tous ensemble.

...Amiens...



...Orléans...

Les Aînés de la Forêt ont participé à une journée à Orléans organisée par l'Union Départementale des clubs des Aînés Ruraux du Loiret.

Au départ en bus de la mairie de St Lyé, nous sommes arrivés à la station tram "Jules Verne" à Fleury les Aubrais. Nous avons fait une visite guidée du centre historique d'Orléans et des principaux monuments (place du Martroi, rue d'Escures, la mairie d'Orléans, la cathédrale, et le vieil Orléans restauré).

Ensuite, nous avons repris le tram pour arriver au parc des expositions avec un déjeuner libre et la visite des différents stands sans oublier l'exposition sur le Japon entre tradition et modernité.

Après une journée bien remplie nous sommes repartis en bus à St Lyé la Forêt.

Un nouveau cours d'art floral a été de nouveau programmé avec la présence de Catherine Joyaux, fleuriste professionnelle. Les participantes ont créé une composition florale sur le thème du printemps.



Le bal de printemps des Aînés de la Forêt a eu lieu le samedi 14 avril dans la nouvelle salle "Rive du Nan". L'ambiance était au rendez-vous avec l'orchestre "TOP musette" et la soirée s'est terminée par un buffet froid.

